

Les Empiriques : [suite]

Autor(en): **J.D.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **13 (1875)**

Heft 43

PDF erstellt am: **07.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-183392>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Les Empiriques.

II

De fait, tous les empiriques qui se permettent de faire des prescriptions écrites prennent leurs recettes dans des ouvrages spéciaux auxquels ils n'entendent goutte ; les recettes sont alors en latin (en latin de cuisine, bien entendu), entrelardé d'annotations d'un français tout à fait primaire. S'il n'y avait que des fautes de langue, le mal ne serait pas grand ; mais ce qui est grave, c'est que la recette est souvent indéchiffrable, ou bien qu'elle prescrit des poisons dangereux qu'il n'est permis à aucun pharmacien de livrer dans ces conditions. Voici deux recettes de ce genre, données dernièrement par un empirique des environs de Lausanne. Nous les copions textuellement :

I. Rp. *Extrait de Hellebore*
Aloës gummos
Rhei : elect : ana 2 gros
Solve in
Tint. Martis Hellebore
Vedel, 1 once.

De 30 à 40 gouttes dans une cuillerée d'eau
dégourdie tous les matin ajun.
le 20—5—75

II. Rp. *Sublimé corrosif, 2 grains*
Résine de Gayac, 1/2 gros
Extrait de Salsepareille, idem

Faites 2 pilules, 2 le matin et 2 le soir.
Vin aromatique, 1 once
Calomel 2 gros.
le 15—9—75.

Un autre, des environs de Lausanne également et fort courru, ne fait jamais une recette sans ajouter en post-scriptum : *agitez la bouteille*, quand bien même il n'y a rien à agiter du tout ; ses prescriptions sont, du reste, assez inoffensives ; c'est toujours de l'elixir Parégorique, du sirop de Tolu, du sirop diacode, du sirop d'ipéca, de l'eau de fenouil et quelques gouttes de laudanum *liquide*. Un troisième, de la banlieue comme les précédents, ordonne par écrit, à un pauvre ouvrier, une once d'extrait de quinquina, et sans raison ; or, l'extrait de quinquina coûte 10 francs l'once, le malade a perdu une journée pour faire sa visite et a payé 5 francs pour sa consultation ; total : 20 fr., pour rester malade comme devant.

La foi en l'empirisme n'a pas plus de bornes que la bêtise humaine : des Français font cent lieues pour aller plonger dans l'eau de Lourdes un membre paralysé ; des Valaisans vont jusqu'à Einsiedlen acheter un scapulaire ; et, ce qui est encore plus violent, des protestants vaudois de Courtilles, de Prévonloup ou de Villarzel vont, pour guérir une vache, *chercher du sel béni chez les capucins de Romont !* Après ça, tirez l'échelle.

Non, conservez l'échelle encore pour laisser le trait suivant monter auprès des autres :

Les rendez-vous de noble compagnie
Se donnent tous en ce charmant séjour.

Une personne est atteinte d'hydropisie ; on s'adresse d'abord consécutivement à quatre médecins ; la maladie persistant, on va voir deux empiriques des environs ; l'hydropisie restant rebelle à la tisane purgative, on fait mander deux magnétiseurs, lesquels se font payer quinze francs chacun pour des passes sur le bas-ventre du patient ; le mieux ne se faisant pas, on se décide enfin à prendre le taureau par les cornes, c'est-à-dire que l'on se rend chez un meige de La Sarraz, lequel meige ordonne de mettre sous le lit de l'hydropique deux cornets de certaines herbes cueillies par lui personnellement avec certaines prières et certains gestes à une certaine heure de la nuit de certain jour, tous détails dont seul il a le secret. Si l'on doute de ces faits tout récents, nous publierons le nom du meige, ceux des magnétiseurs, ceux des empiriques, leurs prescriptions et surtout leurs honoraires.

Il est une catégorie d'empiriques qui vivent de la niaiserie tombée à son maximum d'intensité, ce sont les somnambules et les tireuses de cartes, qui vous prescrivent des remèdes sur un jeu de hasard. Ces personnes ont des clients. Une anecdote en dira plus long que je ne pourrais faire. Une tireuse de cartes recommande particulièrement qu'on lui apporte de l'urine et des cheveux du malade ; arrive une vieille femme avec un flacon et une touffe de cheveux soigneusement enveloppés dans du papier : « Son eau est bien brune, dit la devineresse ; et comme ses cheveux sont crépus ! il y a longtemps qu'il est malade ? — Voilà ! il y a bien trois semaines. — Il est tout noir, n'est-ce pas ? — Oui, dit la consultante, comme un corbeau. — Il a des parents en pays étrangers ; il va faire un long voyage... — Oh ! mon Dieu, il est perdu !... on m'a bien dit qu'on

ne pouvait pas guérir de la clavelée!... » Le malade, que la tireuse de cartes prenait pour un nègre, était un mouton! La tireuse de... carottes prescrivait déjà la décoction de fleurs de bonhomme cueillies le jour de la Saint-Jean, à minuit précis et au clair de la lune.

Les prêtres catholiques ont pratiqué l'empirisme en grand par la vente d'objets qui tirent leur vertu de la prière et de l'eau bénite. Cette vente leur procurait et leur procure encore un revenu d'autant plus certain que leur troupeau est moins éclairé. C'est de l'empirisme dans sa véritable acception que ce moyen de traitement, puisque la foi ni la grâce ne sont pas nécessaires; on ne demande pas, par exemple, — nous le croyons du moins, — que la vache qu'on traite par le sel béni ait la grâce et la foi.

Chaque saint a sa recette, tous les maux leurs remèdes, tout jour de l'année sa vertu particulière. Un cierge, acheté dans l'église le jour de la *Chan-deleur*, guérit des écrouelles et des maux de gorge par sa seule application sur le siège du mal; un pied découpé dans du carton et suspendu, accompagné d'un vœu, devant l'autel de la Vierge, guérit des foulures; telle plante cueillie le jour de Saint-Jean-Baptiste s'emploie avec grand succès contre les coupures; chaque famille a une branche de buis, bénie un jour déterminé, dont on asperge la maison les jours d'orage, le troupeau à son départ pour la montagne et la jument qui va mettre bas, etc.

La même idée a présidé à la publication de ces almanachs imbéciles, où tel jour est indiqué *bon à couper les cheveux* et tel autre *bon à semer les carottes*; il en est de même des proverbes météorologiques: *quand il pleut à la Saint-Médard, il pleut quarante jours plus tard* et de tant d'autres choses encore.

L'art, la science, la raison n'ont rien à voir là-dedans; tout cela est basé sur l'expérience; c'est de l'empirisme.

Est-ce à dire que nous admirions sans réserve les médecins? Oh! non; nous les tiendrons à leur tour dans le *Conteur*, depuis le docteur Tant Pis jusqu'au docteur Tant Mieux, depuis M. Trop de Bile jusqu'à M. Trop de Sang. J. D.

A propou dâo bocon dè tserpi.

N'ein liaisu voutre n'affèrè que vo no bailli à devenâ, avoué cé bocon dè tserpi ein quiestion. Binsu que sè sont remollâ tandique l'étiont à novion dein lo tunet, mâ po vo derè coumeint cein s'est fé, n'ia pas moïan. Est-te lo coo qu'a eimbrassi la gaupa, âo bin est-te stasse? on ne sâ pas. Noutra petita Françoise, qu'est onna crouïe brequa, dit que c'est lo luron; mâ Jean-Louis, qu'est adé à la tsecagni (po rirè), vâo que sâi la gaillarda, dè façon qu'on ne pâo pas vo repondrè bin âo sù. Se l'estaffier est on djeino polet, la lurena est bin dein lo cas dè l'avâi attaquâ, kâ ia dè cliiâo vilhiès toutou qu'ont la nortse; mâ se l'est on vilho cocardier et que l'autra

sâi galéza, ne caucheno pas lo lulu. Eh! que volliai-vo! l'âi a dâi dzeins qu'ont presque passâ l'âdzo dè mourir que sont onco prâo fous po s'einmoratsi quand bin sont dza mariâ. Vouaiti la fenna à Fifi: l'est tot amoeirâosa dè Jaques, son vòlet, et ne sè pas dein lo mondo coumeint l'a pu eimbéguinâ, cé pourro innoceint, kâ cliia pour Henriette (n'ein pâo pas mé), est destra, destra poueta, et avoué cein, l'est d'on coffo à vo rebouilli l'estoma. Adon accutâ-vâi cein qu'est arrevâ l'autro dzo: Fifi part po lo marsi et quand l'est âo bas dâo veladzo, sè revirè po queri on motchâo de catsetta que l'avâi âobliâ; et que vâi-te ein eintreint à l'hotô?... L'Henriette, su lè dzènao dè Jaques, que sè *repassâvont lo tserpi*. Fifi s'arrête tot court, tant l'étâi ébahi; l'Henriette sè sauvè ein metteint sè duè mans devant lè ge, et lo vòlet atteind on coup dè chaton; mâ Fifi ein a pedi et l'âi dit tot tranquillameint:

— Mâ Jaques!... tè que n'es pas d'obedzi!...

Bibliographie.

Les Pionniers du Club alpin. Etude historique, par C. MORF, professeur de mathématiques à l'école industrielle cantonale. Lausanne (librairie Rouge et Dubois). Prix 2 francs.

C'est avec le plus vif intérêt que nous avons lu ce charmant ouvrage, qui nous fait suivre pas à pas, avec citations nombreuses et instructives, le développement de l'amour de cette nature alpestre qui nous frappe tous d'admiration.

Nous voyons défilé sous nos yeux les courtes et terrifiantes descriptions des historiens grecs et romains qui ne considèrent nos Alpes que comme le séjour permanent de l'hiver, la patrie des brouillards froids et épais, le pays des abîmes et des précipices interrompant la profonde masse des neiges et des glaciers. La chute de l'empire romain ne modifie pas sensiblement cette manière de voir; pourtant, pendant le moyen-âge, quelques milliers de pèlerins franchissent chaque année les Alpes pour se rendre à Rome ou au Saint-Sépulcre. Des dragons et des serpents énormes habitent, dit-on, les cavernes de nos montagnes; et le Juif-errant parcourt, voyageur légendaire, les Alpes, dont sa légende nous laisse une description des plus curieuses pour cette époque reculée.

Le premier Suisse qui ait donné une véritable description de son pays est Albert de Bonstetten, abbé d'Einsiedeln, qui publia, en 1481, un ouvrage dédié au roi de France, Louis XI. Il n'y avait alors pas une vallée, ni une montagne qui ne fût hantée par des êtres malfaisants: témoin la légende si connue du mont Pilate. Gessner, le premier (1516-65), dissipa les terreurs qui semblaient couvrir d'un voile impénétrable toutes nos Alpes, et fit connaître également les vallées et les sommités du Jura. En 1537, en effet, Gessner fut appelé en qualité de professeur de grec à l'Académie de Lausanne, que le gouvernement de Berne venait de fonder. Les effets de cette nouvelle manière de comprendre les